

Orléans, le 17 mai 2013

Communiqué de la Région Centre

CFA de l'Industrie à Aubigny-sur-Nère : la Région demande à l'UIMM de faire un recensement des besoins des entreprises avant de prendre toute décision.

L'antenne du CFA de l'Industrie située à Aubigny a ouvert ses portes en septembre 2009 suite aux demandes récurrentes de l'UIMM et de l'entreprise Mécachrome qui faisaient état d'importants besoins en recrutement qui n'étaient pas pourvus.

La Région a investi 500 K€ dans les locaux qui devaient accueillir un bac pro technicien usinage ainsi qu'un CAP Chaudronnier qui n'a jamais fonctionné.

Elle ne participe pas au fonctionnement de ce CFA qui est intégralement financé par la branche de la métallurgie grâce à la taxe d'apprentissage

Alors que la capacité d'accueil de l'antenne était de 40 – 50 apprentis, entre 2010 et 2013, la moyenne d'apprentis accueillis s'est établie à **16 par an soit 5 apprentis par année de formation** (bac pro 3 ans). Les effectifs maximum n'ont pas dépassés 23 (soit 8 apprentis par année de formation).

Mécachrome, à l'origine de la création du site d'Aubigny, n'a pas tenu son rôle en termes de recrutement d'apprentis. En effet alors qu'elle s'était engagée à recruter 12 à 15 jeunes par an, elle n'en a recruté que 5 à 6.

Aujourd'hui, l'UIMM, sans concertation préalable avec les élus locaux, annonce la fermeture du site d'Aubigny et le transfert de l'antenne du CFA à Bourges.

La Région demande à l'UIMM, qu'avant toute décision de fermeture et de transfert, elle se rapproche des entreprises du bassin d'Aubigny qui dépendent de sa branche, afin de disposer d'un recensement précis de leurs besoins en recrutement d'apprentis.

Elle rappelle également qu'elle finance des formations pour demandeurs d'emploi à hauteur de 171 465 € soit 90 places sur ce bassin et qu'en matière de formations dans l'industrie, elle consacre 710 822 € dans le département du Cher.